

# ÉCOCENTRE MOBILE D'OGDEN

**DATE :** Le samedi, 8 juin 2024 de 10h à 14h

**LIEU :** Hôtel de ville de Ogden, 70 chemin Ogden

L'Écocentre mobile est dédié à la valorisation des matières. Pour ce faire, il y aura un camion de la **Ressourcerie des Frontières** pour recueillir les objets et matériaux recyclables ou destinés à la revente. Il y aura également des conteneurs pour la récupération du bois, du métal et pour les déchets qui ne peuvent être valorisés.

**Sur place, vous devrez déposer vos matières dans les conteneurs.** Des bénévoles vous indiqueront l'endroit approprié.



OGDEN

**BÉNÉVOLES RECHERCHÉS:** Afin que le programme soit un succès et qu'il puisse se répéter, nous avons besoin de bénévoles. Écrivez à [agent@munogden.ca](mailto:agent@munogden.ca) ou téléphonez au 819-876-7117 poste 4 pour vous inscrire à notre liste de bénévoles pour cette journée. Merci!

**Quelques consignes à respecter SVP en apportant vos matières résiduelles :**

- Apportez une preuve de résidence à Ogden (permis de conduire ou compte de taxes);
- Triez les matières à l'avance dans votre véhicule ou remorque. Cela facilitera la tâche des bénévoles et permettra un déchargement plus rapide;
- **Matières non acceptées :** déchets et recyclage qui font partie de la collecte hebdomadaire, sols contaminés, amiante, médicaments et déchets dangereux tels aérosol, pile et batterie de véhicule, nettoyeur de tous les types, contenants et peinture, vernis, solvant, contenants sous pression, extincteur, fertilisant, herbicide, insecticide, pesticide, poison, produits chimiques, produits pour piscine, huile, graisse et filtre usagés, tube fluorescent, contenants et gaz, propane et essence;
- Les quantités raisonnables sont acceptées. L'écocentre mobile n'est pas destiné aux contracteurs ou aux résidents qui souhaitent disposer des rebus issus d'une construction neuve ou d'une rénovation. Ceux-ci doivent être disposés de manière privée.

**NOTEZ QUE :**

1. Vous pouvez disposer des matières dangereuses en tout temps à la **Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.**
2. Les fluorescents (néons) et contenants de peinture peuvent être déposés au BMR de Stanstead.
3. Les huiles à moteur et leurs contenants vides, les filtres à l'huile, l'antigel et les canettes aérosol sont acceptés au garage LP (Harnois) de Stanstead.
4. Les piles pour les petits appareils peuvent être déposés chez Informatique ASR, au 9, rue Passenger à Stanstead.